II.8.48. Güerz ar Baron Fontenelle, ar c'hruella den eus ar 17vet cantvet.

Ms. VIII, p. 301-307.

Timbre: aucun.

Incipit : Fontenelle en deus grêt al le

Composition: 68 c. de 2 v. de 9 p. Le v. 2 est bissé.

Sujet.

Complainte du baron de La Fontenelle, l'homme le plus cruel du 17è siècle.

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication.

Autres sources : Joseph Ollivier indiquait à propos de ce texte : « semble pris de Fréminville ; mais texte corrigé et amendé par Lédan (1). » C'est un fait, cette version suit pas à pas la seconde complainte de La Fontenelle, recueillie à Trémel par M. Le comte de Kergariou, et publiée par de Fréminville dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord* en 1837 (2). A. Lédan semble avoir voulu corriger systématiquement la métrique du texte, lorsque celle-ci lui semblait défectueuse :

- 1. en faisant de sorte que chaque vers fasse effectivement 9 pieds.
- 2. en rétablissant des strophes de 2 vers rimant entre eux. A six reprises, il rajouta un vers complémentaire pour y arriver.

Ces corrections me paraissent trop régulières pour être du au hasard.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription: en Novembre 1851, au plus tôt (Voir II.8.44).

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur: Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées.

Voir D. Laurent, Carnet, pièce CVIII et Catalogue Malrieu, n° 00238.

Nous ne citons pas les autres versions de ce texte, celle de Lédan n'étant qu'une copie de l'une d'elles.

Sources Bibliographiques.

- (1) Joseph Ollivier, manuscrit n° 1001, folio 18.
- (1) Il s'agit de l' « autre version de la complainte de Fontenelle, Recueillie à Trémel » tirée de l'ouvrage du **Chevalier de Fréminville**, *Les Antiquités des Côtes du Nord*, 1837 (Photocopies fonds Dastum, Malrieu n° 00238/09).